

Envoi par courriel et télécopie : 418 948-9094  
[steveb@skypower.com](mailto:steveb@skypower.com)

Rivière-du-Loup

6211-09-011

Québec, le 26 mai 2006

Monsieur Steve Boulianne  
Directeur de projet  
SKYPOWER WIND ENERGY FUND LP  
49, rue de l'Église, bureau 103  
Saint-Arsène (Québec) G0L 2K0

**Objet :** *Projet d'aménagement d'un parc éolien dans la MRC de Rivière-du-Loup*

### Simulations visuelles

---

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique concernant le projet mentionné, la commission d'enquête et d'examen chargée du dossier désire obtenir des renseignements complémentaires à cette fin.

Veillez trouver, annexées à la présente, la liste de simulations visuelles et le plan de localisation. La commission vous demande de faire diligence et de lui transmettre les résultats dans les meilleurs délais.

Vous remerciant de l'attention portée à la présente, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.



Anne-Lyne Boutin  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

c.c. : M. Robert Demers, SNC-Lavalin inc.

p.j.

## Liste révisée - simulations visuelles

- 1- De la municipalité de l'Isle Verte dans l'axe de la route de Saint-Paul-de-la-Croix vers le Chemin de la Montagne et vers le 3<sup>ième</sup> rang
- 2- Du 3<sup>ième</sup> rang de l'Isle Verte vers le 4<sup>ième</sup> rang, entre la route de Saint-Paul et la limite municipale à l'est
- 3- Du village de Saint-Paul-de-la-Croix vers le 3<sup>ième</sup> rang de l'Isle Verte (hors de la carte)
- 4- Du 4<sup>ième</sup> rang Est, près de l'intersection avec la montée, vers le 5<sup>ième</sup> rang Est à Saint-Épiphan
- 5- Du 3<sup>ième</sup> rang, à intersection avec la montée, vers le 5<sup>ième</sup> rang Est à Saint-Épiphan
- 6- Du 3<sup>ième</sup> rang, près de l'intersection avec la montée, vers le 1<sup>er</sup> rang de Saint-Épiphan
- 7- De la route des Sauvages Nord vers l'ouest entre le 1<sup>er</sup> rang et le 2<sup>ième</sup> rang Est
- 8- De la route des Sauvages Nord vers l'est entre le Chemin de la Montagne et le 1<sup>er</sup> rang
- 9- De la rue Principale à Saint-Arsène, intersection chemin Caillouette, vers l'intersection du Coteau-des-érables et de la route de La Plaine.
- 10- Du Chemin du Coteau de Tuf vers le Chemin des Pionniers entre la limite municipale à l'ouest et la route du Coteau des Érables
- 11- Du Chemin des Pionniers vers le Chemin du Coteau de Tuf entre la limite municipale à l'ouest et la route du Coteau des Érables
- 12- Du Chemin des Pionniers (entre le chemin de la Plaine et la Route Castonguay) vers le 2<sup>ième</sup> rang de Cacouna



Localisation des  
simulations visuelles  
additionnelles demandées  
par le BAPE (26 mai 2006)

